



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 33/2004

Vevey, le 19 août 2004

Réponse à l'interpellation de Monsieur Serge Ansermet "Halte à la pollution de l'air"

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'interpellation en question a été déposée lors de la séance du Conseil communal du 24 juin 2004. Son auteur souhaite inciter la Municipalité à agir dans le domaine du trafic en lui soumettant deux pistes d'actions.

Stop aux SUV !

L'interpellateur demande à la Municipalité d'agir par des mesures dissuasives envers les gros 4x4 en ville de Vevey.

S'il est pertinent de relever que les gros 4x4 participent comme les autres véhicules de grosse cylindrée à l'accroissement des gaz à effet de serre, de l'ozone en ville et des dangers envers les enfants, l'échelle territoriale de la commune rend des mesures concrètes difficiles. Les niveaux fédéral et cantonal sont plus appropriés pour agir efficacement, en particulier par le biais des taxes sur les carburants et des impôts sur les véhicules. Dans ce sens, l'interpellateur peut adresser ses remarques aux autorités compétentes cantonale et fédérale pour étude.

En ce qui concerne la responsabilité de la commune, la seule mesure réaliste pouvant être mise en œuvre à moyen ou long terme serait d'envisager un abonnement avec des tarifs différenciés pour les futurs macarons de parcage. Différents barèmes d'abonnement pourraient favoriser les véhicules économes suivant l'indice énergétique de la Confédération et l'abonnement serait alors majoré pour les 4x4 selon des critères à établir. Comme cette mesure au niveau local aurait nécessairement plus de sens sur l'échelle du district, la Municipalité se réserve la possibilité de l'étudier ultérieurement.

Mesures de pollution

- Après nous être informés auprès du SEVEN (Service cantonal de l'environnement et de l'énergie), nous vous informons qu'aucune mesure de pollution de l'air n'a été effectuée sur l'ensemble du territoire communal par ce service compétent en l'espèce.
- Cependant, des mesures ponctuelles de pollution de l'air ont été prises, dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement liée à la réalisation du parking souterrain sous la Grande Place. Les résultats de cette étude ne sont pas encore disponibles.

Plan de mobilité d'Entreprise

La Municipalité n'a pas attendu la diffusion de la plaquette "Plan de mobilité d'entreprise" des cantons de Vaud et Genève pour avancer sur cette thématique d'actualité, puisque l'organisation et la planification du Forum sur la Mobilité à Vevey est antérieur à cette parution. Le canton de Vaud est par ailleurs partenaire de la démarche veveysanne. Pour répondre aux questions de l'interpellateur sur ce séminaire, la Municipalité peut à ce jour fournir les éléments de réponses suivants:

- *En quoi va consister ce séminaire ?* se référer au Flyer ci-joint.
- *Quel suivi pour les résolutions prises ?* Il est projeté la création d'un groupe de travail piloté par le canton (service de la mobilité) et le Sanu pour soutenir les démarches des entreprises dans ce sens. Un soutien en documentation, en ressources spécialisées et des échanges d'expériences pourront ainsi être assurés.
- *Des mesures sont-elles prises à l'interne ?* Oui, un plan de mobilité est en cours. La phase de diagnostic effectuée auprès de l'ensemble des employés communaux est achevée; un groupe de travail doit plancher sur des mesures concrètes, lesquelles seront soumises à la Municipalité. Cette dernière se déterminera ensuite sur ces mesures. Il est encore trop tôt pour pouvoir les lister. Des informations précises seront transmises au Conseil communal lorsque les mesures auront été adoptées par la Municipalité.
- *Comment sera assuré le suivi ? et par qui ?* Au niveau de la Commune, le suivi sera assuré par le service en charge de la mesure adoptée, la coordination restant sous la responsabilité de l'Agenda 21.

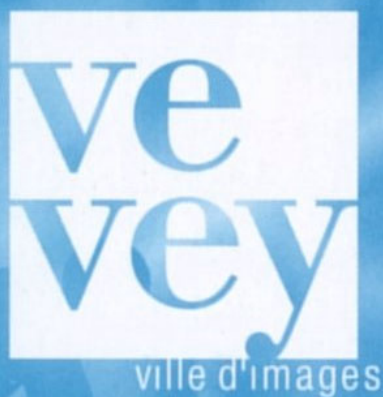
Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 19 août 2004

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud

Annexe : ment



Forum sur la mobilité

**Comment gérer
la mobilité dans l'entreprise ?**

Vevey, 22 septembre 2004



Partenaire pour
la formation
environnementale
et la durabilité

Avec le soutien du



**Plan d'action
Environnement
et santé**

Une action de l'Office fédéral de la santé publique

Forum sur la mobilité

Contenu

De plus en plus d'entreprises adoptent un plan de mobilité dans le souci de minimiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux liés aux déplacements.

Des investissements souvent importants et improductifs sont attribués aux besoins croissants de places de parc; le stress engendré journalièrement par une circulation intense aux heures de pointe et le manque d'activité physique des employés ont des conséquences sur leur santé ainsi que sur la productivité de l'entreprise.

Les plans de mobilité répondent à cette problématique et contribuent au succès de l'entreprise. Ces outils peuvent générer des bénéfices dans plusieurs domaines :

- Diminution des coûts relatifs au stationnement et des frais liés aux déplacements professionnels
- Rationalisation des espaces disponibles
- Transparence des coûts des déplacements pendulaires et professionnels
- Réduction du stress et des retards des collaborateurs dûs à la circulation
- Gain d'image pour l'entreprise

Objectifs du Forum

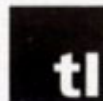
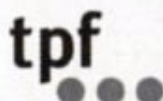
- Découvrir des plans de mobilité d'entreprises et leurs avantages
- Prendre connaissance des enjeux multiples liés à la mobilité et comparer les besoins respectifs des participants
- Rencontrer différents prestataires de services et planifier des offres sur mesure
- Contribuer à la mise en œuvre d'un réseau d'échange d'informations et d'outils pour entreprendre des mesures concrètes

Public du Forum

Directeurs et gérants d'entreprises, responsables de ressources humaines, techniques et d'environnement d'entreprises

Nos sponsors et partenaires

Ville de Montreux, La Tour-de-Peilz et Lausanne



Programme

Dès 08h 45 **Accueil**

09h 00 **Introduction**

- Situation communale et plan de mobilité de l'administration veveysanne
Dominique Rigot, syndic de Vevey
- Politique cantonale de la mobilité
Thierry Merle, architecte SIA, urbaniste FSU, service de la mobilité (Etat de Vaud)
- Pour une meilleure gestion de la mobilité
Philippe Gasser, ingénieur transports et urbaniste EPFL, Citec

Exemples de politiques de mobilité au sein de trois entreprises

- ST Microelectronics, Grenoble
Ludovic Tchoulfian, directeur des ressources humaines
- Département des Infrastructures du Canton de Vaud (DINF)
Pierre Imhof, secrétaire général
- ImagineR Software, Genève
Roger Deneys, directeur

Panorama des offres des prestataires de transports publics

Ulrich Wueger, directeur VMCV, Transports publics de la Riviera

PAUSE

11h 30

Kiosque / Atelier :

Offres spécifiques pour les entreprises. Après une brève présentation, les participants peuvent poser des questions et échanger des informations

- CFF
Laurent Hochuli, responsable département entreprise
Roger Perrin, responsable marketing
- TL, Transports publics de la région lausannoise
- VMCV, Transports publics de la Riviera
Ulrich Wueger, directeur
- GoldenPass Services
Gilles Verdan, responsable production
- Mobility CarSharing
Roger Nordmann
- New Ride, Kärle Marketing & Consulting
Jürg Kärle, responsable "entreprise"
- MobilService, plate-forme de solutions innovantes en matière de mobilité
Philippe Gasser, conseiller MobilService
- Service de la mobilité du Canton de Vaud
Thierry Merle, Etat de Vaud
- TPF, Transports publics fribourgeois
Claude Barraz, directeur

13h 15

Repas convivial, mise en réseau

Organisation

Lieu Vevey, Nestlé, En Bergère
Av. Nestlé 55

Date 22 septembre 2004, 9h - 14h

Prix **gratuit**

Inscription Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en considération selon leur ordre d'arrivée

Renseignements M. Michel Bloch, responsable Agenda 21 de la Ville de Vevey, Tél. 021 925 53 55. Fax. 021 925 53 59
www.vevey.ch/agenda21 - agenda21@vevey.ch
M. David Fiorucci, sanu, Tél. 032 322 14 33

Comment se rendre à Vevey ?

Horaire des trains :

Départ de Lausanne	08:00	08:12
Arrivée à Vevey	08:14	08:34
Départ de Montreux	08:00	08:11
Arrivée à Vevey	08:06	08:20

Un bus-navette sera à disposition (sur inscription)

